REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
MAIRIE DE WOLSCHWILLER

Mis en ligne le 11 avril 2025 par M. Sylvain GABRIEL, Maire de Wolschwiller.

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal **9 et 10 /2025**

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1er avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9

Etaient présents :
Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.
Excusée :
Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

---

1. Désignation d'une ou d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable en Alsace-Moselle, qui précise que « lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire »,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents et représentés, désigne Mme Sabine JENNI comme secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 mars 2025.

Le procès-verbal des délibérations du 3 mars 2025 a été transmis à tous les membres. **Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 10 avril 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,

MAIRIE DE WOLSCHWILLER

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 11/4/2025
ID : 068-216803809-20250407-DELIB_11_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
MAIRIE DE WOLSCHWILLER

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal **11 /2025**

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1er avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9

Etaient présents :
Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.
Excusée :
Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

---

3. VOTE du Compte Financier Unique (CFU)

M. le Maire expose
Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.
A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.
Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le CFU 2024 avant le 30 juin 2025. Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le compte financier unique 2024 du budget principal défini comme suit :

			BP 2024 et DM	CFU 2024	
Chapitres	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		632 432,81	458 114,90	
*011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		229 900,00	187 380,37	
*012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		91 000,00	76 000,24	
*65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		142 500,00	129 212,84	
*66	CHARGES FINANCIERES		10 500,00	9 829,12	
673 / 67	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		485,37	-	
681 / 042	Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		13 303,33	13 303,33	
681 / 68	Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		3 000,00	2 000,00	
*014	ATTENUATION DE PRODUITS		41 000,00	40 389,00	
*23	Virement section d'investissement		100 744,11	-	
Chapitres	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		632 432,81	679 436,72	
002 / 002	Résultat de fonctionnement reporté		90 232,81	90 232,81	
*070	PRODUITS SERVICES / VENTES / DOMAINE		175 200,00	169 351,43	
73211 / 73	Attribution de compensation		21 000,00	20 927,48	
*73	IMPOTS ET TAXES		218 000,00	231 397,42	
*74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		83 000,00	118 915,97	
*75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		45 000,00	48 607,11	
*7621	Produits financiers		-	4,50	
		SOLDES	0,00	221 321,82	

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 11/4/2025
ID : 068-216803809-20250407-DELIB_11_2025-DE

		RAR 2023	BP et DM 2024	CFU 2024	RAR 2024
Chapitres	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 700,00	201 006,19	171 029,03	24 535,00
*001	Déficit d'investissement reporté		37 273,38	37 273,38	
*020	Dépenses imprévues		-		
1641	Remboursement capital emprunts		31 688,14	31 637,24	
165	Remboursement cautions loyers logements communaux				
203	Frais d'études, de recherche et de développement				
204182	Participation prêt syndicat scolaire S.I.P.S.B.I.		6 456,86	6 456,86	
CH 21	Immobilisations corporelles	4 700,00	125 587,81	95 661,55	24 535,00
2117	*Acquisition parcelle forestière*		-	-	*5 200,00*
212	*Agencement de terrains (plantations)*				
2131	*Batiments publics*		*31 000,00*		*12 705,00*
2151	*Réseaux de voirie*	*4 700,00*	*78 700,00*	*93 887,85*	
2152	*Installations de voirie (portiques entrées du village)*				
2181	*Installations de voirie (portiques entrées du village)*		*7 000,00*		*6 630,00*
21538	*Autres réseaux (fibre)*		*1 200,00*	*514,80*	
2156	*Matériel et outillage d'incendie et de défense civile (poteaux d' incendie)*		*7 687,81*		
2188	*Achat matériel (tondeuse)*			*1 258,90*	
Chapitres	RECETTES D'INVESTISSEMENT	-	201 006,19	71 818,71	34 700,00
1068	Affectation résultats		41 973,38	41 973,38	
*021	Virement de la section de fonctionnement		100 744,11		
10222	Fonds de compensation TVA		3 985,37	4 920,35	
10226	Taxe d'aménagement		7 000,00	10 971,65	
1323	Subvention de la CEA		34 000,00	-	34 700,00
1328	Créance association foncière		-		
165	Caution bail maison forestière		-	650,00	
28041513	Amortissements participations versees fibre		741,00	741,00	
2804182	Amortissements participations syndicat scolaire		12 562,33	12 562,33	
	SOLDES	- 4 700,00	- 0,00	- 99 210,32	10 165,00

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L2121-31 relatif au compte administratif et au compte de gestion,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982, notamment son article 9 modifié par l'article 48 du décret 92- 125 du 6 février 1992,

Vu les budgets primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice 2024,

Vu le CFU 2024 du budget principal présenté par M. le Maire

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

Considérant que, dans ce cadre, M. le Maire a quitté la séance et le Conseil municipal a siégé sous la présidence de M. Jean-Pierre LEY, Premier adjoint, pour le vote du compte financier unique,

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 11/4/2025
ID : 068-216803809-20250407-DELIB_11_2025-DE

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, hors de la présence de M. le Maire,

ADOPTE le Compte Financier Unique 2024 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme
A Wolschwiller le 10 avril 2025
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 11/4/2025
ID : 068-216803809-20250407-DELIB_12_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
MAIRIE DE WOLSCHWILLER

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal **12 /2025**

Le lundi 8 avril 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1er avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 8
Votants : 9

Etaient présents :
Mmes BRINGIA Mariette, SCHOETT Christelle et VIOL Florence,
MM. LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.
Excusée :
Mme DEBORD Séverine (procuration à M. GASSER Raphaël)

---

4. AFFECTATION du résultat 2024

Vu les résultats de l'exercice 2024

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes 2024	589 203.91	Recettes 2024	71 818.71
Excédent 2023 reporté	90 232.81	Déficit 2023 reporté	37 273.38
Dépenses 2024	458 114.90	Dépenses 2024	133 755.65
EXCEDENT	**221 321.82**	**DEFICIT**	**99 210.32**
	RAR 2024	**EXCEDENT**	**10 165.00**
		Besoin de financement	**89 045.32**

M. le Maire propose au conseil municipal d'affecter 89 045.32 €, en section d'investissement afin de couvrir le déficit d'investissement de l'exercice 2024 ainsi que les restes à réaliser (travaux et subventions de 2024 qui ne connaitront leur réalisation qu'en 2025).

Sur proposition du Maire les conseillers municipaux à l'unanimité des membres présents ou représentés décident :

- **d'affecter 89 045.32 € en section d'investissement** compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" afin de couvrir le déficit d'investissement de 2024
- **d'inscrire 99 210.32 € en section d'investissement** compte 001 "déficit d'investissement 2024 reporté"
- **de reporter 132 276.50 € en section de fonctionnement** compte 002 « résultat de fonctionnement 2024 reporté »

Pour extrait certifié conforme
A Wolschwiller le 10 avril 2025
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,